

CHARLEROI

Le MR local sur les rails de la ligne Est

La fédération carolo du MR relance la réflexion déjà bien avancée autour de la branche du métro léger vers Châtelineau.

Ceux qui le voudront y verront aussi un jeu politique des Réformateurs, au pouvoir au fédéral mais pas en Wallonie. Dans l'absolu, à travers cette sortie de son président Philippe Knaepen, la Fédération d'arrondissement de Charleroi du MR ne dit rien d'autre que ce qu'affirment tous les défenseurs d'une mo-



Le métro inauguré en même temps que le Grand Hôpital des Viviers ? Pour le MR, c'est peut-être déjà trop tard...

bilité réfléchie pour la métropole : « Dans une optique environnementale et économique durable, l'extension de la ligne Est du métro de Charleroi semble la meilleure solution ».

Le député Knaepen arrive à cette conclusion à l'aune de l'inauguration annoncée, à l'horizon 2022, du nouvel hôpital des Viviers (GHDC). Pour rappel, ce centre de soins, avec ses espaces modulaires, ses diverses spécialisations et ses quelque 1 000 lits, est appelé à devenir le plus grand hôpital du bassin carolo.

Pour le chef de file réformateur, c'est donc une évidence : « Je soutiens vigoureusement cette extension du métro léger vers Châtelineau mais je tiens aussi à souligner le caractère urgent de sa concrétisation ». Philippe Knaepen n'hésite pas à l'affirmer : 2022, c'est dans six ans à peine. « En termes de démarches administratives, politi-

ques et urbanistiques, nous sommes déjà en retard si on espère voir ce projet se concrétiser en parallèle avec l'inauguration de l'hôpital ».

C'est là que le président de la fédération d'arrondissement porte l'estoc : « Or, selon nos informations et selon les TEC Charleroi, la Région wallonne n'a pas avancé d'un pouce dans ce dossier, faute de moyens. Si le TEC n'a pas les fonds nécessaires, on ne peut compter que la SRWT pour débloquer les fonds ». Philippe Knaepen rappelle, pour conclure : « Les coûts pour cette ligne Est sont estimés à 50 millions d'investissement ; bien loin des 400 millions annoncés pour la mise en circulation du tram de Liège ». ■ **Seb. G**



L'Avenir - Local: Basse Sambre 23/06/2016, pages 12 & 13

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de L'Avenir - Local: Basse Sambre

